

SASU BELHARRA PATRIMOINE

146, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

75 006 - PARIS

**PLAQUETTE FINANCIERE DES COMPTES AU
31.12.18**



BELHARRA PATRIMOINE SASU

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
Compte de résultat	4
Annexes 2019	6
PREAMBULE	6
REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	6
<i>AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS</i>	6
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	9
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	10
AUTRES INFORMATIONS	11
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	12
RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES	13
Soldes intermédiaires de gestion	14
Bilan détaillé	16
ACTIF	16
<i>Actif immobilisé</i>	16
<i>Actif circulant</i>	16
PASSIF	17
<i>Capitaux Propres</i>	17
<i>Provisions pour risques et charges</i>	17
<i>Emprunts et dettes</i>	17
Compte de résultat détaillé	18
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	20
Liasse 19 IS RN	22

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise BELHARRA PATRIMOINE SASU pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 45 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	983 997,57	Euros
chiffre d'affaires		Euros
résultat net comptable	-91 503,46	Euros

Fait à BAYONNE
Le 16/05/2019

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet SARL BPMEX AUDIT

Bruno PENTECOTE-MEYRANX

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)					
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	794 926		794 926	632 153	162 773
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 284		2 284	1 360	924
. Autres	185 712		185 712	8 785	176 927
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 075		1 075		1 075
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	983 998		983 998	642 298	341 700
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	983 998		983 998	642 298	341 700

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	100		100
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	40 991		40 991
Report à nouveau		-18 331	18 331
Résultat de l'exercice	-91 503	59 421	- 150 924
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	-49 413	42 091	- 91 504
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires	342 268		342 268
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	540 226	521 757	18 469
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 062	26 286	66 776
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices	9 896	9 425	471
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	261	250	11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	47 697	42 490	5 207
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	1 033 410	600 208	433 202
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	983 998	642 298	341 700

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises				644 000	-100
Production vendue biens					
Production vendue services					
Chiffres d'affaires Nets				644 000	- 644 000
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits				1	-100
Total des produits d'exploitation (I)				644 001	- 644 001
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			164 159	812 974	-79,81
Variation de stock (marchandises)			-162 773	-269 023	39,49
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			60 890	14 294	325,98
Impôts, taxes et versements assimilés			9 420	326	N/S
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges				0	
Total des charges d'exploitation (II)			71 696	558 571	- 486 875
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-71 696	85 429	- 157 125
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés				3	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)				3	- 3
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			18 745	16 056	16,75
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			18 745	16 056	2 689
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-18 745	-16 054	- 2 691
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-90 441	69 376	- 159 817

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 063	529	534	100,95
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 063	529	534	100,95
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 063	-529	- 534	100,95
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		9 425	- 9 425	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)		644 003	- 644 003	-100
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	91 503	584 582	- 493 079	-84,35
RESULTAT NET	-91 503	59 421	- 150 924	253,99
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes 2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 948 898,10 E.

Le résultat net comptable est une perte de 91 503,46 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/03/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

En 2017, la Direction a lancé des travaux sur le projet CHARTRONS, dont les ventes auraient dû avoir lieu en 2018 et la société avait constaté les coûts suivants :

- 491 835 euros de frais d'acquisition du bien immobilier
- 140 318 euros de frais de travaux dont 15 367 euros de frais d'honoraires.

En 2018, la vente rue des CHARTRONS à BORDEAUX a pris du retard, elle aura eu lieu en février 2019, les coûts s'élèvent au 31/12/18 à :

- 49 185 euros frais d'acquisition du bien immobilier
- 266 034 euros de frais de travaux et 25 066 euros de frais d'honoraires

Un nouveau projet est en cours sur SAINT JEAN DE LUZ, les coûts s'élèvent pour 2018 à

- 11 990 euros de frais d'honoraires

Annexes 2019 (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Etat des créances = 187 996 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	187 996	187 996	
TOTAL	187 996	187 996	

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Annexes 2019 (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 1 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	1,00	1 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	1,00	1 000

Etat des dettes = 1 033 410 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	882 495	882 495		
Dettes financières diverses		988		
Fournisseurs	93 062	93 062		
Dettes fiscales & sociales	10 157	10 157		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	47 697	11 609		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 033 410	998 311		

Charges à payer par postes du bilan = 49 010 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	17 268
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	31 481
Dettes fiscales & sociales	261
Autres dettes	
TOTAL	49 010

Annexes 2019 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Accroissements et allègements de la dette future d'impôts**

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non déduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables	-86 960	-19 393
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	-86 960	-19 393

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2019 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes 2019 (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 49 010 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int.courus/aut.empr.(168830)	17 268
TOTAL	17 268

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par(408100)	31 481
TOTAL	31 481

Dettes fiscales et sociales	Montant
Etat autres ch. a pa(448600)	261
TOTAL	261

Annexes 2019 (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	28/02/2015	28/02/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	22 mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 000	1 000	1 000		
b) Nombre d'actions émises	1 000	1 000	1 000		
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes		644 000			
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-88 023	68 846	-18 331		
c) Impôt sur les bénéfices		9 425			
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-88 023	59 421	-18 331		
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-88 023	59 421	-18 331		
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-88	59	-18		
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-88	59	-18		
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					

Observations complémentaires

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises		644 000	- 644 000	-100
- Coût direct d'achat	164 159	812 974	- 648 815	-79,81
+/- Variation du stock de marchandises	-162 773	-269 023	106 250	39,49
Marge commerciale (I)	-1 386	100 048	- 101 434	101,39
Taux de marge commerciale	%	15,54 %		
+ Production vendue				
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice				
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	%	%		
Taux de marge brute sur production	%	%		
Marge brute globale (I + II)	-1 386	100 048	- 101 434	101,39
Taux de marge brute globale	%	15,54 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	60 890	14 294	46 596	325,98
Valeur ajoutée produite	-62 277	85 755	- 148 032	172,62
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	%	13,32 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	9 420	326	9 094	N/S
- Salaires et traitements				
- Charges sociales				
Excédent brut d'exploitation	-71 696	85 429	- 157 125	183,92
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	%	13,27 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante		1	- 1	-100
- Autres charges de gestion courante		0		
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-71 696	85 429	- 157 125	183,92
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	%	13,27 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés		3	- 3	-100
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	18 745	16 056	2 689	16,75
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-90 441	69 376	- 159 817	230,36
Résultat courant / chiffre d'affaires	%	10,77 %		

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 063	529	534	100,95
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	-1 063	-529	- 534	100,95
- Participation des salariés aux résultats		9 425	- 9 425	-100
- Impôts sur les bénéfices				
Résultat net Comptable	-91 503	59 421	- 150 924	253,99
Résultat net / chiffre d'affaires	%	9,23 %		

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
TOTAL (I)					
Actif circulant					
Marchandises	794 926		794 926	632 153	162 773
371000 STOCK TERRAIN	491 835		491 835	491 835	
372000 STOCK - FRAIS DE TRAVAUX	303 091		303 091	140 318	162 773
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 284		2 284	1 360	924
445850 TVA A REGULARISER				300	- 300
445860 TVA S/FACT.NON PARVE	2 284		2 284	1 060	1 224
. Autres	185 712		185 712	8 785	176 927
455100 ASSOCIE CEDRIC TENNESON	85 012		85 012		85 012
467000 DEBITEURS CREDIT.DIV				8 785	- 8 785
467102 ALPHA NOTAIRES	100 700		100 700		100 700
Disponibilités	1 075		1 075		1 075
512100 CAIXA GERAL DE DEPOSITOS 42436601012	125		125		125
512204 QONTO	950		950		950
TOTAL (II)	983 998		983 998	642 298	341 700
TOTAL ACTIF (0 à V)	983 998		983 998	642 298	341 700

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000) 101300 CAPITAL APPELE VERSE	1 000 1 000	1 000 1 000	
Réserve légale 106110 RESERVE LEGALE PROP.	100 100		100 100
Autres réserves 106800 AUTRES RESERVES	40 991 40 991		40 991 40 991
Report à nouveau 119000 REPORT A NOUVEAU (débit)		-18 331 -18 331	18 331 18 331
Résultat de l'exercice	-91 503	59 421	- 150 924
TOTAL (I)	-49 413	42 091	- 91 504
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Autres Emprunts obligataires 163100 EMPRUNTS OBLIGATAIRES 168830 INT.COURUS/AUT.EMPR.	342 268 325 000 17 268		342 268 325 000 17 268
. Découverts, concours bancaires 512100 CAIXA GERAL DE DEPOSITOS 42436601012 512202 CGD CHARTRONS - N°424 366 90531 512203 CGD CHARTRONS - N°424 366 90520	540 226 127 126 413 100	521 757 5 071 103 585 413 100	18 469 - 5 071 23 541
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401000 FOURNISSEURS 408100 FOURNIS.FACT.NON PAR	93 062 61 581 31 481	26 286 3 070 23 216	66 776 58 511 8 265
. Etat, impôts sur les bénéfiques 444000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	9 896 9 896	9 425 9 425	471 471
. Autres impôts, taxes et assimilés 448600 ETAT AUTRES CH. A PA	261 261	250 250	11 11
Autres dettes 467200 FINANCIERE DANTON 467300 LUCO PATRIMOINE	47 697 11 609 36 088	42 490 9 990 32 500	5 207 1 619 3 588
TOTAL (IV)	1 033 410	600 208	433 202
TOTAL PASSIF (I à V)	983 998	642 298	341 700

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%	
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises				644 000	- 644 000	-100
707100 VENTE MARNE - BDX				644 000	- 644 000	-100
Chiffre d'affaires Net				644 000	- 644 000	-100

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	Autres produits			1	- 1
758000 PRODUITS DIV.GESTION			1	- 1	-100
Total des produits d'exploitation (I)			644 001	- 644 001	-100
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	164 159		812 974	- 648 815	-79,81
607100 TRAVAUX - PROJET BDX MARNE	1 386		169 840	- 168 454	-99,18
607101 TRAVAUX - PROJET CHARTRONS	141 083		616 786	- 475 703	-77,13
607162 HONORAIRES - PROJET BDX MARNE			10 981	- 10 981	-100
607163 HONORAIRES - PROJET CHARTRONS	9 700		15 367	- 5 667	-36,88
607164 HONORAIRES - PROJET ST JEAN DE LUZ	11 990			11 990	N/S
Variation de stock (marchandises)	-162 773		-269 023	106 250	39,49
603700 VARIAT.STOCK MARCHAN	-162 773		-269 023	106 250	39,49
Autres achats et charges externes	60 890		14 294	46 596	325,98
606110 FOURN.NON STOCK.(ELE	381		140	241	172,14
606120 FOURN.NON STOCK.(EAU			160	- 160	-100
606300 FOURN.ENTRET.&PETIT	13		50	- 37	-74,00
606400 FOURNIT.ADMINISTRATI	10		26	- 16	-61,54
613200 LOCATIONS IMMOBILIER	10 271			10 271	N/S
613500 LOCATIONS MOBILIERES	71			71	N/S
614000 CHARGES LOCATIVES	485			485	N/S
615600 MAINTENANCE	9			9	N/S
616100 ASSURANCE - RCP	1 504		2 101	- 597	-28,42
622600 HONORAIRES	5 296		3 150	2 146	68,13
622610 AUTRES HONORAIRES	24 843		210	24 633	N/S
622700 FRAIS ACTES & CONTEN	316		8	308	N/S
623100 ANNONCES ET INSERTIO	138			138	N/S
623400 CADEAUX A LA CLIENTE	307			307	N/S
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT			1 331	- 1 331	-100
625610 FRAIS MISSION - DEPLACEMENT	6 583			6 583	N/S
625620 FRAIS DE MISSIONS - HOTELS	848		402	446	110,95
625670 FRAIS DE MISSIONS - RESTAURANT	2 707		756	1 951	258,07
625700 RECEPTIONS	5 657		267	5 390	N/S
626100 AFFRANCHISSEMENTS	229		4	225	N/S
626200 FRAIS INTERNET	291			291	N/S
627200 COMMISS.S/EMISSION E	260			260	N/S
627500 SERVICES BANCAIRES	672		750	- 78	-10,40
627501 AUTRES SERVICES BANCAIRES			4 395	- 4 395	-100
628100 COTISATIONS			544	- 544	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	9 420		326	9 094	N/S
633300 PART.FORM.CONTINUE(O	5 800			5 800	N/S
635110 TAXE PROFESSIONNELLE	87		326	- 239	-73,31
635200 TAXE SUR CA NON RECUPERABLE	3 481			3 481	N/S
635800 TAXES DIVERSES	52			52	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	71 696		558 571	- 486 875	-87,16
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-71 696		85 429	- 157 125	183,92
Autres intérêts et produits assimilés			3	- 3	-100
768000 AUTRES PROD.FINANCIÉ			3	- 3	-100
Total des produits financiers (V)			3	- 3	-100
Intérêts et charges assimilées	18 745		16 056	2 689	16,75

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
661160 INTERETS EMPRUNTS &D	17 268		17 268	N/S
661600 INTERETS BANCAIRES &	1 476	16 056	- 14 580	-90,81
Total des charges financières (VI)	18 745	16 056	2 689	16,75
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-18 745	-16 054	- 2 691	16,76
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-90 441	69 376	- 159 817	230,36
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 063	529	534	100,95
671200 PENALITES ET AMENDES	471	529	- 58	-10,96
671210 CHARGES SOMPTUAIRES	592		592	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 063	529	534	100,95
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 063	-529	- 534	100,95
Impôts sur les bénéfices (X)		9 425	- 9 425	-100
695000 IMPOTS S/LES BENEFIC		9 425	- 9 425	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)		644 003	- 644 003	-100
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	91 503	584 582	- 493 079	-84,35
RESULTAT NET	-91 503	59 421	- 150 924	253,99

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises		644 000	- 644 000	-100
707100 VENTE MARNE - BDX		644 000	- 644 000	-100
- Coût direct d'achat	164 159	812 974	- 648 815	-79,81
607100 TRAVAUX - PROJET BDX MARNE	1 386	169 840	- 168 454	-99,18
607101 TRAVAUX - PROJET CHARTRONS	141 083	616 786	- 475 703	-77,13
607162 HONORAIRES - PROJET BDX MARNE		10 981	- 10 981	-100
607163 HONORAIRES - PROJET CHARTRONS	9 700	15 367	- 5 667	-36,88
607164 HONORAIRES - PROJET ST JEAN DE LUZ	11 990		11 990	N/S
+/- Variation du stock de marchandises	-162 773	-269 023	106 250	39,49
603700 VARIAT.STOCK MARCHAN	-162 773	-269 023	106 250	39,49
Marge commerciale (I)	-1 386	100 048	- 101 434	101,39
Taux de marge commerciale	%	15,54 %		
Marge brute globale (I + II)	-1 386	100 048	- 101 434	101,39
Taux de marge brute globale	%	15,54 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	60 890	14 294	46 596	325,98
606110 FOURN.NON STOCK.(ELE	381	140	241	172,14
606120 FOURN.NON STOCK.(EAU		160	- 160	-100
606300 FOURN.ENTRET.&PETIT	13	50	- 37	-74,00
606400 FOURNIT.ADMINISTRATI	10	26	- 16	-61,54
613200 LOCATIONS IMMOBILIER	10 271		10 271	N/S
613500 LOCATIONS MOBILIERES	71		71	N/S
614000 CHARGES LOCATIVES	485		485	N/S
615600 MAINTENANCE	9		9	N/S
616100 ASSURANCE - RCP	1 504	2 101	- 597	-28,42
622600 HONORAIRES	5 296	3 150	2 146	68,13
622610 AUTRES HONORAIRES	24 843	210	24 633	N/S
622700 FRAIS ACTES & CONTEN	316	8	308	N/S
623100 ANNONCES ET INSERTIO	138		138	N/S
623400 CADEAUX A LA CLIENTE	307		307	N/S
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT		1 331	- 1 331	-100
625610 FRAIS MISSION - DEPLACEMENT	6 583		6 583	N/S
625620 FRAIS DE MISSIONS - HOTELS	848	402	446	110,95
625670 FRAIS DE MISSIONS - RESTAURANT	2 707	756	1 951	258,07
625700 RECEPTIONS	5 657	267	5 390	N/S
626100 AFFRANCHISSEMENTS	229	4	225	N/S
626200 FRAIS INTERNET	291		291	N/S
627200 COMMISS.S/EMISSION E	260		260	N/S
627500 SERVICES BANCAIRES	672	750	- 78	-10,40
627501 AUTRES SERVICES BANCAIRES		4 395	- 4 395	-100
628100 COTISATIONS		544	- 544	-100
Valeur ajoutée produite	-62 277	85 755	- 148 032	172,62
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	%	13,32 %		
- Impôts, taxes et versements assimilés	9 420	326	9 094	N/S
633300 PART.FORM.CONTINUE(O	5 800		5 800	N/S
635110 TAXE PROFESSIONNELLE	87	326	- 239	-73,31
635200 TAXE SUR CA NON RECUPERABLE	3 481		3 481	N/S
635800 TAXES DIVERSES	52		52	N/S
Excédent brut d'exploitation	-71 696	85 429	- 157 125	183,92
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	%	13,27 %		
+Autres produits de gestion courante		1	- 1	-100
758000 PRODUITS DIV.GESTION		1	- 1	-100
Résultat d'exploitat° (hors charges & prod.financie	-71 696	85 429	- 157 125	183,92
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	%	13,27 %		

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
+Autres intérêts et produits assimilés <i>768000 AUTRES PROD.FINANCIÉ</i>		3 3	- 3 - 3	-100 -100
- Intérêts et charges assimilées <i>661160 INTERETS EMPRUNTS &D</i> <i>661600 INTERETS BANCAIRES &</i>	18 745 17 268 1 476	16 056 16 056	2 689 17 268 - 14 580	16,75 N/S -90,81
Résultat courant avant impôts	-90 441	69 376	- 159 817	230,36
Résultat courant / chiffre d'affaires	%	10,77 %		
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion <i>671200 PENALITES ET AMENDES</i> <i>671210 CHARGES SOMPTUAIRES</i>	1 063 471 592	529 529	534 - 58 592	100,95 -10,96 N/S
Résultat exceptionnel	-1 063	-529	- 534	100,95
- Impôts sur les bénéfices <i>695000 IMPOTS S/LES BENEFIC</i>		9 425 9 425	- 9 425 - 9 425	-100 -100
Résultat net Comptable	-91 503	59 421	- 150 924	253,99
Résultat net / chiffre d'affaires	%	9,23 %		

Liase 19 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : <u>BELHARRA PATRIMOINE SASU</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>146 BOULEVARD SAINT-GERMAIN 75006 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
Numéro SIRET * <u>810400622000017</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	794 926
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	187 996
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	1 075	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	CK	983 998	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	983 998
Renvois : (1) Dont droit au bail :					
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		
		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

SAGE Experts-comptables janvier 2019

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		BELHARRA PATRIMOINE SASU		Néant	*
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000...)	DA		1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		40 991	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(91 503)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		(49 413)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT		342 268	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		540 226	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		93 062	
	Dettes fiscales et sociales	DY		10 157	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		47 697	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		1 033 410	
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		983 998	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		1 033 410		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		540 226		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		BELHARRA PATRIMOINE SASU		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF	
			} services *	FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
				FR		
			Total des produits d'exploitation (2) (I)			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	164 159	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	(162 773)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	60 890	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	9 420	
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *	} - dotations aux provisions	GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)			GE		
				GF	71 696	
			GG	(71 696)		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
			GP			
			Total des produits financiers (V)			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	18 745	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
			GU	18 745		
			Total des charges financières (VI)			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						
				GV	(18 745)	
				GW	(90 441)	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)** DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		BELHARRA PATRIMOINE SASU		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 063	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 063	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	(1 063)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	91 503	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	(91 503)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
			– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
	obligatoires		A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
PENALITES NON DEDUCTIBLES			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			4 71		
CHARGES SOMPTUAIRES			5 92		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2019

Désignation de l'entreprise		BELHARRA PATRIMOINE SASU				Néant [X]*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains			KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	KN	KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP	KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	KW	KX		
		Matériel de transport *		KY	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD		
		Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH	LI	LJ		
	Avances et acomptes			LK	LL	LM		
	TOTAL III			LN	LO	LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M	8T	
Autres participations			8U	8V	8W			
Autres titres immobilisés			IP	IR	IS			
Prêts et autres immobilisations financières			IT	IU	IV			
TOTAL IV			LQ	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	ØH	ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF	
	Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS	MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport			IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS	MT	MU
	Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA	NB	
Avances et acomptes			NC	ND	NE	NF		
TOTAL III			IY	NG	NH	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7	ØW	
	Autres participations			IO	ØX	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés			II	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	2G	
	TOTAL IV			I3	NJ	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : BELHARRA PATRIMOINE SASU Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	BELHARRA PATRIMOINE SASU	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
-----------------------------	--------------------------	---

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO	
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immob. amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles	TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO			
TOTAL IV											
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général <i>non venant</i> (NP + NQ + NR)		NW									
Total général <i>non venant</i> (NS + NT + NU)				NY							
Total général <i>non venant</i> (NW - NY)							NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts comptables Janvier 2019

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		BELHARRA PATRIMOINE SASU				Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	J	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF		
		UG		UH		
		UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		BELHARRA PATRIMOINE SASU		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
				1	2	3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 284	2 284	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	85 012	85 012		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	100 700	100 700		
	Charges constatées d'avance		VS				
	TOTAUX		VT	187 996	187 996	VU	VV
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
				1	2	3	4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	342 268	342 268			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	540 226	540 226		
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	93 062	93 062			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	9 896	9 896		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW				
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	261	261		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	47 697	47 697			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie "		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	1 033 410	1 033 410	VZ		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	325 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

SAGE Experts-comptables janvier 2019

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise BELHARRA PATRIMOINE SASU		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N clos le : 31/12/2018		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)							WB
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		592	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	WF	592	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB			
	Amendes et pénalités	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX		471	
		WJ	471	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme							I8
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							ZN
	- imposées au taux de 0 %							WN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *							WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *							WQ
	Intérêts excédentaires (art. 39-J-3 et 212 du C.G.I.)							SU
Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)							SX	
Zones d'entreprises * (activité exonérée)							SW	
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro							M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
						TOTAL I	WR 1 063	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WS 91 503	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme							WV
	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WH
	- imposées au taux de 0 %							WP
	- imposées au taux de 19 %							WW
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							XB
	- imputées sur les déficits antérieurs							I6
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WZ	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							XA	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)							2A	
Dédouation autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *							XD
	Entreprises nouvelles * (régime d'entreprises en difficulté et agées)							K9
	Entreprises nouvelles (44 ans)							L2
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)							L5
	Pôle de compétitivité bases CGI (art. 44 bis) (art. 44 bis)							L6
Société investissements immobilier cotées (art. 208C)							K3	
Zone de reconstruction de la déficence (44 bis septies)							PA	
ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)							ØV	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 bis septies)							1F	
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)							XC	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)							PP	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)							PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Dédouations diverses à détailler sur feuillet séparé							XG
	dont déduction exceptionnelle pour investissement *							X9
Créance dérogée par le report en arrière de déficit							Z1	
Dédouation des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	90 440	
						XO	90 440	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise <u>BELHARRA PATRIMOINE SASU</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	90	440
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	90	440
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables janvier 2019

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>BELHARRA PATRIMOINE SASU</u>										Néant <input type="checkbox"/> *								
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(18 331)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB	100											
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	59 421			ZD	40 991											
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE													
					ZF													
	TOTAL I	ØF	41 091			Report à nouveau	ZG											
										TOTAL II		ZH	41 091					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :								
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										YX	10 826						
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	30 455						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	19 609						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	60 890						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	87						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										ZS	9 333						
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	9 420							
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY							
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *										ØB							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK						%	
	- Numéro de centre agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)					Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15 %	JK						
											Plus-values à 19 %	JM						
	Groupe : résultat d'ensemble JD										Plus-values à 15 %	JN						
											Plus-values à 19 %	JP						
	Si vous relevez du régime de groupe ; indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	N° SIRET de la société mère du groupe JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : BELHARRA PATRIMOINE SASU Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)		(A)	(B)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)				(Ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : BELHARRA PATRIMOINE SASU Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.	
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶.
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❷.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ❷ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % ou À 16,5 % ❺		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2019

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2019

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>BELHARRA PATRIMOINE SASU</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)



DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise: BELHARRA PATRIMOINE SASU		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le: 01/01/2018 et clos le: 31/12/2018		Données en nombre de mois: 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	162 773
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	162 773
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	164 563
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	50 145
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	71
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	214 779
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG (52 006)
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	(52 006)

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	<input type="checkbox"/> EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	Effectifs au sens de la CVAE * EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation	HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 N° SIRET 8 1 0 4 0 0 6 2 2 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BELHARRA PATRIMOINE SASU

ADRESSE (voie) 146 BOULEVARD SAINT-GERMAIN

CODE POSTAL 75006 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique TENNESON Prénom(s) CEDRIC

Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1000

Naissance: Date 28/05/1974 N° Département 56 Commune LORIENT Pays FR

Adresse : N° 146 Voie BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Code Postal 75006 Commune PARIS Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18 **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFIP N°2059-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE 31122018

N° SIRET 81040062200017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BELHARRA PATRIMOINE SASU

ADRESSE (voie) 146 BOULEVARD SAINT-GERMAIN

CODE POSTAL 75006 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	[]	Dénomination	[]	N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie	[]	Code Postal	[]	Commune	[]
						Pays	[]
Forme juridique	[]	Dénomination	[]	N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie	[]	Code Postal	[]	Commune	[]
						Pays	[]
Forme juridique	[]	Dénomination	[]	N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie	[]	Code Postal	[]	Commune	[]
						Pays	[]
Forme juridique	[]	Dénomination	[]	N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie	[]	Code Postal	[]	Commune	[]
						Pays	[]
Forme juridique	[]	Dénomination	[]	N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie	[]	Code Postal	[]	Commune	[]
						Pays	[]
Forme juridique	[]	Dénomination	[]	N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie	[]	Code Postal	[]	Commune	[]
						Pays	[]
Forme juridique	[]	Dénomination	[]	N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie	[]	Code Postal	[]	Commune	[]
						Pays	[]

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2019



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date de service

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: BELHARRA PATRIMOINE SASU
146 BOULEVARD SAINT-GERMAIN
75006 PARIS

Adresse du siège social:

SIRET: 8 1 0 4 0 0 6 2 2 0 0 0 1 7 M@il: cedrictennesson@hotmail.com

Adresse du principal établissement: Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées: Activités des marchands de biens immobiliers

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%* Bénéfice imposable à 28% Déficit 90 440

Bénéfice imposable à 15%

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A Pôle de compétitivité, art. 44 undecies

Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer: dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: SARL BPMEX AUDIT
24 RUE DU CHALIBARDON Z.A. ST FREDERIC
64100 BAYONNE Tél: 05.59.50.65.00

Nom et adresse du conseil:

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant: Cédric TENNESSON

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné: Date: 05032019 Lieu: PARIS

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné: Qualité et nom du signataire: Président Signature: Cédric TENNESSON

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).



SAGE Experts-comptables Janvier 2019



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2019)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise BELHARRA PATRIMOINE SASU

du

Adresse 146 BOULEVARD SAINT-GERMAIN 75006 PARIS

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES APPARENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		307
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		5 657
Total		5 964

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2018 . . (total col. 9 + total col. 10) 10	5 964	- de l'exercice . 2018 . . 10	
- de l'exercice précédent 10	267	- de l'exercice précédent 10	68 846

Nom et qualité du signataire Cédric TENNESSON À PARIS, le 05/03/2019
Président Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

